

Publications des départements et des offices de la Confédération

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 03-712 / 100330
Redel SA, 1450 Sainte-Croix
décolletage, reprise, injection et électro-érosion
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 A
24.03.2003–31.12.2005 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 Ltr)

- 03-731 / 101949
Swissmetal - UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, 2732 Reconvilier
ateliers de fonderie, de presses, d'étirage (y compris fours de recuit et décapage),
de tréfilerie (y compris fours de recuit et décapage) à la Grand-Rue et à la rue du
Moulin
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
60 A
01.04.2002–03.04.2004 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)

- 03-730 / 101744
Benteler Automative SA, 2882 Saint-Ursanne
Frappe 3 et maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
108 A
30.03.2003–01.04.2006 (Renouvellement/modification)
- 03-732 / 108561
Nestlé Nespresso SA Centre de production, 1350 Orbe
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
80 A
20.04.2003–22.04.2006 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 03-723 / 101188
Bioren SA, 2108 Couvet
production de solutés pour perfusion et conditionnement en poches polypropylène
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
48 A
31.03.2003–01.04.2006 (Renouvellement/modification)
- 03-729 / 101744
Benteler Automative SA, 2882 Saint-Ursanne
«Planning CAF + PGN» – «presses 1 et 2»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
33 A
30.03.2003–01.04.2006 (Renouvellement/modification)

(A = adultes, J= jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

15 avril 2003

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail